



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N° 6 du Comité Directeur du 6 Avril 2019 à LE MASNAU

ELUS PRESENTS :

M. Raphaël CARRUS, Président
Mmes Chantal DELOGE, Magalie MICHEL DE ROISSY, MM. Frédéric ANTONIO, Claude CABANES, Stéphane DELPRAT, Didier GINHAC, Philippe GLORIES, Joël GRIS, Serge JEGAT, Bernard MOMMEJA, Michel UNGRIA.

ELUS EXCUSES :

MM. Sébastien BRUGUIERE, Yves CAZAUX, Patrick MARTINEZ, Aboubacar SOUFIANI.

ASSISTENT A LA REUNION :

Mmes Fernanda ALVERNHE (Assistante Administrative), Dominique PELISSIER (Secrétaire Administrative), MM. Benjamin BASTIAN (Agent de Développement), Madjide AMER-SAID (CT PPF), Olivier DURIGON (CT DAP)

1. Introduction

En préambule, le Président Raphaël CARRUS remercie vivement le club du LE MASNAU AS et son Président Monsieur Francis RIOLS pour avoir accepté d'accueillir ce premier Comité Directeur décentralisé. Le Président souligne que cette initiative démontre que le District s'intéresse aussi aux clubs éloignés et en zone de montagne. Il ajoute que c'est un plaisir de faire participer les dirigeants du club du LE MASNAU AS présents à ce Comité Directeur.

Le Président du LE MASNAU AS, prend ensuite la parole pour dire qu'il est très heureux d'accueillir le Comité Directeur au Masnau. Ainsi, on ne pourra plus dire que le District ne s'intéresse pas à ce type de clubs. Encore merci.

Le Président CARRUS explique ensuite le choix du LE MASNAU AS pour accueillir ce Comité Directeur. Ce club a été cité dans le cadre du Trophée des Sports Tarnais et Monsieur RIOLS a été nommé en tant que dirigeant exemplaire et avait également été désigné parmi les meilleurs dirigeants dans le cadre du trophée MDS en 2011.

Le Président donne ensuite la parole à Monsieur Claude CABANES qui rappelle un souvenir. En 1990, alors que le club du LE MASNAU AS était présidé par Monsieur Maurice CARAYON, le District avait mis en place deux challenges : Capitaine Fair-Play et Sifflet d'Or. Dans le cadre de ces challenges, l'arbitre notait le comportement des deux équipes et les clubs notaient l'arbitre. Le capitaine du LE MASNAU AS était alors Monsieur Daniel CAVAILLES.

Donc, en 1990, ce club avait remporté le Challenge Fair-Play et Monsieur CABANES, alors arbitre, avait été classé premier parmi les arbitres. Une grande manifestation de remise des récompenses avait eu lieu à LAUTREC, qui avait fait l'objet d'une page entière dans le journal le Tarn Libre. Claude CABANES remet à Monsieur RIOLS un fac-similé de l'article paru alors. Monsieur CABANES évoque également un ancien joueur du LE MASNAU AS, ancien arbitre représentant le club et ancien Délégué Régional, Monsieur Georges MAILHE.

Le Masnau est certes une petite commune, mais qui a un grand club qui a démontré toute sa vitalité. Encore bravo à tous et bonne continuation.

En conclusion, le Président CARRUS souligne également que le club du LE MASNAU AS n'a jamais suscité aucun problème. Et enfin, il lui remet un Trophée en souvenir du passage du District.

2. Informations

2.1 Informations du Président

- ⇒ Le Président fait part du décès de Monsieur Bernard SAULES, Président National de l'UNAF et renouvelle ses condoléances envers sa famille.
- ⇒ Le Président adresse ses condoléances à Monsieur KILINK Mehmet et à son frère Mustapha, tous deux arbitres, suite au décès de leur grand-père.
- ⇒ Le Président fait part de la démission du Comité Directeur pour raisons familiales de Monsieur Sébastien BRUGUIERE et donne lecture de sa lettre de démission.

Les Membres de Comité Directeur prennent acte de cette démission.

- ⇒ Le Président souligne qu'il s'agit de la 4^{ème} démission au sein du Comité Directeur et que statutairement les postes vacants doivent être comblés lors de la prochaine A.G.
- ⇒ Le Président donne la parole à Monsieur Stéphane DELPRAT, qui indique qu'il faudra prévoir une date, éventuellement début juillet 2019, pour organiser un Séminaire afin de prendre en compte les remontées des réunions de secteurs. Le groupe de travail mis en place pour organiser ce séminaire s'est déjà réuni à deux reprises.
- ⇒ Monsieur Stéphane DELPRAT évoque également la cérémonie de remise des trophées de la commune la plus sportive du Tarn qui a eu lieu le 29 mars au CDOS. C'est la ville de BRIATEXTE qui a été élue, devant LE SEQUESTRE, puis CADALEN et VIELMUR.

Le Président félicite la commune de BRIATEXTE pour cette belle vitalité sportive.

- ⇒ Le Président donne ensuite la parole à Bernard MOMMEJA pour évoquer les Contrats d'Objectifs. Bernard MOMMEJA rappelle que le suivi des Contrats d'Objectifs s'effectuera au travers des Fiches Actions et sensibilise les différents intervenants sur la nécessité de fournir rapidement les informations nécessaires.
- ⇒ Le Président indique que l'enveloppe FAFA de 53 000 € qui nous avait été accordée a été répartie dans l'ensemble des 5 dossiers en cours d'instruction.

Toujours dans le cadre du FAFA, Monsieur Stéphane DELPRAT évoque l'inauguration de la salle de convivialité du club de PAYRIN-RIGAUTOU, inauguration à laquelle il a participé.

- ⇒ Appel à candidatures pour l'élection des délégués représentant les clubs de District lors des AGs de la LFO : la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10 mai 2019.

⇒ Remise du Challenge MDS des meilleures dirigeantes.

Six dirigeantes ont été récompensées lors de cette cérémonie qui a eu lieu le 20 mars 2019 et nous leur renouvelons encore une fois toutes nos félicitations :

- Mme Nadine ALGANS (LAVAU FC)
- Mme Chantal CANCIAN (FC ROQUECOURBE)
- Mme Mélina GALLESE (US CORDES)
- Mme Patricia MARTY (FC CASTELNAU DE LEVIS)
- Mme Florence POUZENS (US AUTAN)
- Mme Nathalie TISALI (US SAINT SULPICE)

⇒ Le Président fait un bref compte-rendu du dernier Comité Directeur de la LFO qui a eu lieu le 9 mars 2019.

2.2 Informations de la Secrétaire Générale

Candidatures à l'Equipe Technique Départementale avec avis favorable de la Commission :

⇒ BREFFEL Vincent

⇒ PUJOL Denis

Les Membres de Comité Directeur valident ces candidatures à l'unanimité des présents.

Point sur les licenciés :

⇒ Au 4 avril 2018 : 12 097 licenciés

⇒ Au 4 avril 2019 : 12 640 licenciés

Soit une hausse de 543 licenciés, avec une baisse en seniors et en arbitres (-19) et une hausse dans toutes les autres catégories : U15 (+67), U13 (+23), Foot Animation (+369), Féminines (toutes catégories) et Dirigeants (+48)

2.3 Informations du Trésorier Général

⇒ Le Trésorier Général Monsieur Joël GRIS, présente un aperçu de la situation financière du DTF après 8 mois d'exercice.

2.4 Informations de l'Equipe Technique Départementale

⇒ Le Rassemblement Départemental Festival Football U13 aura lieu le dimanche 7 avril 2019 à ALBI (Stade Maurice RIGAUD). 16 équipes de garçons et 6 équipes de filles (dont 2 équipes aveyronnaises) sont engagées.

⇒ Les vainqueurs disputeront les finales régionales les 4 et 5 mai 2019 à CASTELMAUROU.

3. Décisions

3.1 Décisions présentées par la Commission des Compétitions

⇒ La Présidente de la Commission expose que la Commission a acté le fait de passer la D1 à 14 équipes (au lieu de 12) en 2019-2020, avec retour à 12 équipes en 2020-2021.

- Après discussion, les Membres du Comité Directeur sont appelés à se prononcer sur cette proposition.
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 1

Les Membres du Comité Directeur valident cette proposition à la majorité.

3.2 Décisions présentées par le Trésorier Général

⇒ En Coupes et Challenges, il n'y a rien de prévu à l'Annexe 4 des RG du DTF sur les inversions suite aux conditions climatiques ou bien suite à des terrains indisponibles et de ce fait, le montant est imputé systématiquement au club recevant

Les Membres du Bureau proposent à compter de la saison 2019-2020 que les deux clubs concernés partagent les frais en cas d'inversion de rencontre et proposent de soumettre cette décision aux Membres du Comité Directeur.

Les Membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

⇒ Il en est de même pour un club qui déclare forfait lorsqu'il y a une caisse de péréquation/ou pas de caisse de péréquation : qui prend en charge les frais ?

Proposition : prise en charge par le club déclarant forfait.

Les Membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

⇒ Dispositions financières pour les finales (ex Annexe 6 des RG du DTF). Les principales évolutions sont les suivantes (voir en pièce jointe) :

- Droits d'entrée : ≥ 3 € (au lieu de 5 €) pour les demi-finales et ≥ 4 € (au lieu de 6 €) pour les finales
- Modification des modalités de partage des recettes
- Suppression des frais de délégué financier pour les demi-finales

Les Membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

3.3 Décision présentée par la Commission Statuts et Règlements

⇒ Le Président de la Commission Statuts et Règlements expose les modifications des statuts du DTF. Ces modifications résultent des modifications des statuts-types des Districts adoptés lors de l'AG Fédérale d'Hiver du 8 décembre 2018. En conséquence, ces modifications ne nécessiteront pas de vote lors de l'AG d'été du DTF (donc pas d'AG extraordinaire), mais seront néanmoins présentées aux clubs.

4. Questions Diverses

⇒ Sujet abordé par Monsieur Frédéric ANTONIO :

- Deux agressions d'arbitres sont à déplorer durant le mois de mars. De plus, un jeune arbitre a cessé l'arbitrage au vu du comportement d'une équipe.
- Le Président du District condamne fermement les actes qui se sont produits envers les officiels et affirme son soutien aux officiels ou arbitres qui ont été victimes de ces violences.

⇒ Question de Monsieur Frédéric ANTONIO :

- Lorsque des maillots sont similaires, quelle équipe doit changer de maillot ?

Il est répondu qu'il doit être fait référence aux règlements de la LFO (article 21 des RG) et que c'est donc l'équipe visiteuse qui doit prévoir un second jeu de maillots. Pour parer à toute demande de l'arbitre ou autre nécessité, les clubs recevant doivent avoir à leur disposition avant chaque match, un jeu de maillots numérotés de 1 à 14, sans publicité, d'une couleur différente de la leur, qu'ils prêteront aux joueurs de l'équipe visiteuse. Ces maillots devront être en bon état et adaptés aux conditions météorologiques de la saison.

⇒ Olivier DURIGON rappelle que le 20 avril aura lieu une journée promotionnelle du football féminin à Gaillac.

⇒ Le Président relate brièvement la réunion du secteur 5 de l'ANPDF qui a eu lieu à BRIVE.

⇒ Le Président relate le tirage des coupes et challenges qui a eu lieu le jeudi 4 avril à l'Agence MMA d'ARTHES et se félicite de la nombreuse assistance présente lors de ce tirage.

⇒ Le Président souhaite que l'on mette en place une réunion avec les clubs organisateurs de Tournois car des dérives ont été constatées.

⇒ Le Président évoque les 80 ans du club de CORDES US.

⇒ Le Président indique que dans le cadre de l'opération « 2ème Etoile », 35 clubs de notre District n'ont pas fait de demande.

⇒ En conclusion, le Président donne la parole aux représentants du club du LE MASNAU AS qui ont assisté au Comité Directeur. Monsieur Francis RIOLS en pense du bien et précise qu'il ne s'attendait pas à tant de densité.

⇒ Il est ensuite procédé à la distribution des trophées (coupes) à remettre par les Membres du Comité Directeur pour les tournois d'avril, mai et juin.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

La Secrétaire Générale

Chantal DELOGE

Le Président

Raphaël CARRUS

